



Fiche technique

Publiée par Le Maître Bâisseur

INSTALLATION DES FOURRURES POUR LA MISE EN PLACE DES REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

L'installation des fourrures débute invariablement par le pourtour des portes, des fenêtres, des conduits de plomberie, de ventilation et des conduits électriques, ainsi que les coins du Bâtiment.

Par la suite, on procède à l'installation des fourrures en partant de l'un des deux (2) coins du mur.

Un espace d'environ 6 à 12 millimètres est requis entre l'extrémité de chaque fourrure afin de laisser l'espace nécessaire à l'expansion et la contraction du bois dû aux écarts de température.



Figure 1

En aucun cas une fourrure horizontale doit être installée au bas du mur. (Figure 1)

L'installation d'un grillage (moustiquaire) est préférable afin de d'éviter une invasion de vermine, d'insectes et de moustiques et aussi favoriser l'évacuation de l'eau qui ne pourrait pas être évacuée autrement. (figures 2 et 3)



Figure 3

Bardage horizontal en panneau de fibres dur

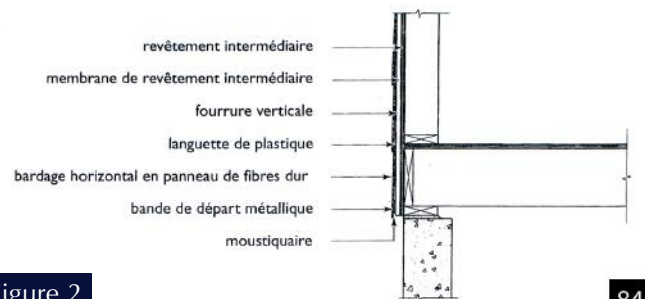


Figure 2

Le grillage (moustiquaire) est placé sous les fourrures et ensuite rabattu et fixé sur les fourrures au moyen d'agrafes ou de clous. (Figures 2 et 3)

POUR LA MISE EN PLACE DES REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)

Des fourrures intermédiaires d'environ 15 à 20 centimètres sont ajoutées afin de permettre la fixation de la bande de départ à tous les 20 centimètres. (Figures 4 et 5)

Patron de fourrures pour revêtements horizontaux

Fourrures intermédiaires de 16 à 20 cm

Figure 4

Fondation

Le clouage et la distance c/c des fourrures doivent être fait en fonction des recommandations du fabricant relatif au revêtement à être installé.



Figure 5

La fourrure horizontale au bas du mur est tolérée seulement dans le cas où le patron d'installation prévoit la pose d'un revêtement extérieur vertical. Les fourrures horizontales au bas du mur doivent, alors être espacées, à leurs extrémités, d'environ 6 à 12 millimètres afin de favoriser l'écoulement de l'eau en cas d'infiltration et ainsi prévenir la déformation du revêtement lors de l'expansion des fourrures. (Figure 6)

Patron de fourrures pour revêtements verticaux

Espace de 6 à 12 mm entre les fourrures

Figure 6

Fondation



Une approche revue et corrigée...

La Garantie des Maîtres Bâisseurs
4970, Place de la Savane, bureau 301
Montréal (Québec) H4P 1Z6
Téléphone: (514) 344-4228
Sans frais: 1 866 344-4228
Télécopieur: (514) 344-9303
www.maitresbatisseurs.com